

Densification/urbanisme

si vous êtes élu, quelle sera votre stratégie en terme de densification au niveau de la ville et plus particulièrement du quartier de St-Simon ?

L'essor démographique de Toulouse est à accompagner, ne pas construire n'importe où, n'importe comment...

-Nous mettrons en place une feuille de route avec le concours d'architecte conseil.

La méthode d'aujourd'hui est un architecte conseil pour tout Toulouse (Place des Carmes).

Nous mettrons demain un architecte conseil par secteur toulousain (donc il y en aura 6)

Pourquoi cela ? L'on se rencontre que chaque quartier / faubourg de Toulouse a une identité forte et différente, et l'on doit tenir compte de ces spécificités (exemple de Saint Simon qui est un village urbain).

Nous devons construire et mieux accueillir les néo toulousains pour deux raisons :

1-Éviter la flambée des prix de l'immobilier (loyer et l'achat), car la hausse des prix chasse les classes moyennes hors de la ville...

2-Nous sommes favorables à la construction en verticalité uniquement sur des axes structurants (Axes où il y a un métro, tram, bus, vélos)

Poursuivrez-vous la politique mise en place par le Maire actuel de modération de la densification de St-Simon en favorisant l'habitat individuel ?

Sur Saint Simon, l'on constate qu'au cœur du village le maillage des voies ne permet pas le développement, et plus encore les constructions neuves de grand ensemble, du fait du gabarit des voies de circulation, sinon la densification augmente l'embouteillage, comme aujourd'hui sur la rue Reguelongue.

A Saint Simon nous serons très attentifs aux mutations et nous mettrons en place une instance de concertation avec les promoteurs, dans l'attente de la modification d'ici 2022 de l'outil de programmation que représente le PLUIH.

Nous sommes également attentifs à la préservation du patrimoine toulousain, un recensement est souhaitable des beaux bâtis par quartier, pour notamment préserver Nos Toulousaines.

Les constructions que nous connaissons aujourd'hui au Cœur de Saint Simon, m'amènent à penser que la modération de la densification est toute relative par le maire sortant.

Ce positionnement arrive bien tardivement et peut être assimilé à une promesse de campagne.

Je suis surpris que le maire actuel découvre la typologie de l'habitat (majoritairement de l'habitat individuel) sur Saint Simon qu'aujourd'hui.

Il va de soi, que toute nouvelle construction, sera analysée, non pas à la parcelle à construire, mais en tenant compte du maillage de la voirie, et des constructions déjà existantes aux alentours, en d'autres termes, il est urgent de raisonner non pas en urbanisme réglementaire, mais en urbanisme de projet.

Équipements publics

Lancerez-vous dès le début du mandat, la construction du gymnase annoncé par le Maire actuel ?

Je vous rappelle que pour la campagne 2013, le maire actuel, avait déjà dans son projet la construction d'un gymnase à Saint Simon, que de temps perdu, il réitère cette promesse pour la campagne 2020 !!!

Moi je vous dis qu'un gymnase prendra place sur Saint Simon, déjà du fait de l'arrivée de deux collèges limitrophes au quartier, ce gymnase sera mutualisé à l'ensemble du quartier. Les travaux démarreront en 2020.

Entreprendrez-vous dès le début du mandat la rénovation ou reconstruction de l'ancienne école Paul Bert afin d'y réaliser une structure pouvant accueillir des activités associatives, un Centre d'Accueil Jeunes et si le besoin est avéré, un restaurant à destination des séniors ?

Pour votre information, j'ai visité en décembre dernier l'ancienne école Paul Bert, afin de me rendre compte de sa capacité d'accueil.

Nous pourrions envisager la rénovation des lieux afin d'y accueillir :

1- un pôle associatif

2- un agrandissement de l'école maternelle

Quant au restaurant séniors, nous souhaiterions ne pas le dissocier du club du 3eme Age, et nous pensons pour cela au 17 rue Reguelongue, où il y a une très belle toulousaine.

La mairie se portera acquéreur du bien, malgré la présentation de plusieurs projets par certains promoteurs.

A cette adresse, vous y trouverez à terme :

Une antenne de la Police municipale (création des îlotiers)

Le Club du 3eme Age, et le restaurant séniors.

Et en cas de besoin une crèche publique ou privée ou associative.

St-Simon dépend du Centre social de la Reynerie ; l'installation d'une annexe à St-Simon répondrait à un besoin réel.

quelles seraient vos propositions sur ces sujets ?

En ma qualité d'ex Maire de quartier du Grand Mirail, ce sujet a été abordé

Il est vrai que le quartier de Saint Simon dépend aujourd'hui du centre social de la Reynerie, place Abbai

Nous sommes favorables à ce qu'une annexe prenne place à Saint Simon dédiée à la jeunesse de ce secteur, en toute transparence.

Il reste à définir, l'équipe qui serait en charge d'assurer l'antenne.

Seriez-vous favorable à l'agrandissement de la mairie de quartier en utilisant les locaux contigus occupés par des services techniques du pôle territorial qui pourraient être relocalisés dans les locaux du pôle, chemin de Perpignan ?
En ce qui concerne les horaires, organiseriez-vous une ouverture supplémentaire du service au moins deux après-midi par semaine ?

La mairie de votre quartier, actuelle est trop petite, pas de zone de confidentialité pour les saint simoniens.

Nous sommes favorables au maintien des mairies de Quartier, les Maires de quartier auront leur bureau à la mairie de quartier (et non au capitole) avec leurs équipes de proximité, par conséquent, à Saint Simon la mairie de quartier ne peut rester à l'emplacement actuel, et nous proposons donc de la déplacer au 17 rue reguelongue.

Les besoins ayant changé, le Maire de quartier, en concertation avec les habitants, mettra en place un service le mieux adapter à la proximité (horaires décalés, ouverture journée entière, certain samedi matin, permanence du maire de quartier en soirée une fois par semaine,...

Équipements médicaux

quelles solutions proposeriez-vous pour tenter de stopper la désertification médicale du quartier alors que la population augmente fortement ?

On souhaite mettre en place un Pôle de Santé, composé au minimum de 2 médecins généralistes, accompagnés de professionnels de santé (infirmier, podologue, kiné...) Il s'agit de proposer en un seul lieu une compétence médicale élargie dans un bâtiment adapté, et accessible à tous.

Déplacements/Voirie

Quelle est votre position sur la création du BUSM (Boulevard Urbain du Canal de St-Martory) qui fait partie des projets prioritaires du PARM et pouvez-vous vous engager sur un délai de réalisation ?

En toute transparence, je ne peux m'engager aujourd'hui sur le délai de réalisation, je veux m'assurer qu'il s'agisse bien d'une priorité retenue et inscrite dans le plan pluriannuel d'investissements.

De même, quelle est votre position sur le devenir de l'avenue Eisenhower ?

En tenant compte de vos observations de congestion des voies, il me semblerait judicieux de prolonger la rocade arc en ciel via l'avenue Eisenhower, ainsi aller directement retrouver l'A64..

INCONVENIENT MAJEUR : les habitants de Saint Simon se sentent isolés, coupés du reste de la ville.

Par conséquent, je souhaiterais mettre en place un groupe de travail avec vous afin de décider ensemble du devenir : Boulevard urbain ou prolongation de la Rocade arc en ciel.

Quoi qu'il en soit, cette avenue ne peut rester en l'état et doit subir a minima une transformation.

Quelles solutions proposez-vous pour réaménager le réseau de voirie interne au quartier et permettre la sécurisation des usagers deux-roues et piétons sans devoir attendre des décennies, tant le retard pris est important ?

Seriez-vous d'accord pour attribuer au quartier un budget exceptionnel pour au moins créer des trottoirs dignes de ce nom dans tous les chemins qui en sont dépourvus ou mal pourvus ?

Durant ma visite en décembre dernier, j'ai été surpris de voir l'état de certains chemins, parfois même des chemins de terre, clairsemés de nids de poule, sans trottoir, ni piste cyclable, c'est pour cela que nous commencerons les travaux de voirie à Saint Simon fin 2020.

Quelles solutions proposez-vous pour favoriser l'usage des vélos en sécurité et seriez-vous favorable à l'installation de plusieurs stations de vélos en libre-service qui permettraient de rejoindre le terminal métro de Basso-Cambo ?

Il s'agit de mettre en place un maillage en mode doux (vélos) à Saint Simon, qui permettrait de rejoindre le métro de Basso cambo en toute sécurité.

Remédier également aux discontinuités des pistes cyclables, et sécuriser les trottoirs existants, ou en réaliser de nouveaux.

Transports publics

Seriez-vous prêt à étudier la mise en place d'un service de bus adaptés à la voirie, dont le circuit traverserait le quartier d'est en ouest ?

Oui, installation de Mini bus électriques qui complèteront le maillage de transports existants, ces minibus sont pleinement adaptés aux chemins de Saint Simon, ce type de transport existe à Toulouse, mais exclusivement au centre-ville, il sera donc étendu dans votre quartier.

Les travaux du téléphérique Rangueil-Oncopole ont débuté. Des emplacements réservés ont été envisagés au long de l'avenue Eisenhower pour une éventuelle continuation du tracé depuis l'Oncopole jusqu'au métro Basso-Cambo.

quelle est votre position sur ce sujet ?

Il me semble que la continuité du téléphérique sur l'axe Eisenhower, vers Basso Cambo est une bonne chose, complémentarité du transport sur l'ouest Toulousain.

Dans le cadre de la politique de la ville que j'ai mené, une validation de principe à déjà été faite.

Dans le document de projet urbain « Toulouse ville rose, ville verte », il est posé la question du prolongement du métro jusqu'au quartier Guilhermy. Ce prolongement pourrait être réalisé en aérien sur la ligne de bus en site propre.

Quelle est votre position sur ce sujet ?

Dans l'hypothèse du métro sur Saint Simon, il semble plus judicieux de voir arriver le métro au Cœur de Saint Simon, puis en bordure des Tibaous, en face d'Alcatel. Ce qui permettrait d'y construire un grand parking relais, pour y accueillir les véhicules venant de Cugnaux, Villeneuve, Frouzins, comme cela Saint Simon serait épargné à terme.

ZAC des Tibaous

quelles seraient vos propositions pour dynamiser ce quartier ?

Tibaous : erreur de conception. Lorsque l'on crée une centralité commerciale nouvelle, elle doit être constituée de commerces de proximité, mais aussi d'équipements municipaux, sociaux et culturels. Il s'agit en effet de créer des flux et d'implanter des commerces adaptés aux besoins de la population.

Une étude de commercialité est indispensable pour réajuster les méfaits actuels.

Nous agirons auprès des bailleurs sociaux et propriétaires des locaux commerciaux et auprès de la foncière pour évoquer et décider ensemble du montant des loyers des baux commerciaux .

En cas de locaux commerciaux vacants, nous étudierons les opportunités pour y installer de nouveaux services.

Protection du patrimoine bâti et végétal

Quelles seraient vos propositions pour protéger ce patrimoine bâti et végétal?

Comme nous vous l'avons expliqué en amont : Nous sommes attentifs à la préservation du patrimoine toulousain, un recensement est souhaitable des beaux bâtis par quartier, pour notamment préserver Nos Toulousaines.

Et pour le 17 rue Reguelongue, nous y installerons la nouvelle Mairie, le bureau de la Police municipale, Club 3eme âge, restaurant seniors, crèche et jardin public.

Incinérateur

Quelle est votre position sur le dossier de l'incinérateur de Montlong et quelles mesures prendrez-vous pour réduire les volumes de déchets brûlés ?

Toulouse Belle et Forte s'engage à ce que l'incinérateur de Montlong fasse l'objet d'une étude chiffrée afin d'engager des travaux de rénovation et de mise aux normes nécessaires.

D'autre part, et conformément à votre demande, nous demanderons le chiffrage relatif à la démolition du site et à la reconstruction d'un nouvel incinérateur.

Nous procéderons en suivant à la comparaison des chiffrages et par voie de conséquence au choix qui s'imposera.

Nous nous attacherons immédiatement au "camembert" qui est à ma connaissance à ciel ouvert. Il s'agit ici du stockage des résidus de combustion, d'un énorme dépôt de mâchefers. il devra être couvert hermétiquement.

En effet, les poussières de mâchefer se déposent çà et là aux alentours partout et les habitants sont inquiets pour leur santé légitimement à défaut d'informations suffisantes à leur encontre.

Sécurité

Quelles sont vos propositions sur ce sujet ?

Actuellement La police municipale, ne fait que des patrouilles en voiture dans les quartiers, trop peu sur Saint Simon, de ce que je sais.

Notre liste défend et mettra en place la présence d'ilotiers de proximité

Nous souhaitons :

- Une police municipale à pied
- Une police municipale au contact direct des commerçants, des associations
- Une police municipale clairement identifiée des enseignants, des parents d'élèves, à la sortie des écoles
- Une police municipale présente au quotidien qui crée du lien avec la population, et qui apaise les conflits du quotidien.
- Pour cela il y aura un poste de police municipale à Saint Simon, comme dans tous les quartiers, et pourra en cas de besoin accueillir les riverains.
- Enfin nous conserverons et développerons la brigade équestre qui sera présente sur toutes les zones verte, près de chez vous comme sur La Ramée.

Taxe d'Aménagement Majorée

Mettez-vous fin au taux majoré de la Taxe d'Aménagement à St-Simon dès 2020 ?

Vous évoquez dans votre exposé un positionnement différent et incohérent à vos yeux entre les quartiers de St Simon et de Lardenne relatif à la TAM (la taxe d'aménagement majorée).

C'est au regard du PLUIH que la TAM peut être justifiée. En effet, dans notre outil de programmation une distinction entre les deux faubourgs considérés a été mentionnée à savoir : un urbanisme contenu sur le quartier de Lardenne et des fonciers largement ouverts à la construction sur le quartier de St Simon.

Ces fonciers ouverts peuvent ouvrir la porte à de nombreux travaux d'accompagnement (augmentation de la population). Ainsi, la TAM est différente.

Cependant, il est important d'indiquer que le fait de payer la TAM n'assure pas un bon accompagnement des projets car les montants de la majoration qui sont plafonnés n'apportent pas de recettes directes aux communes pour les équipements scolaires notamment.

Dans l'absolu, la TAM forfaitaire n'est pas systématiquement le bon outil.

Certains projets sont accompagnés de la TAM.

Une TAM doit être adossée à un programme de travaux précis et à un planning de réalisation.

Nos délibérations restent vagues, des opérations sont listées sans indication de leur budget prévisionnel et seule la date d'échéance de la TAM figure sur la délibération.

D'autres projets plus complexes doivent être accompagnés par un PUP qui fait figurer dans la délibération concernée les sommes réellement engagées par la collectivité pour accompagner le projet et qui se compose souvent d'une part communale pour la réalisation des équipements scolaires.

Ainsi, il me semble que la TAM était jusqu' alors discutable sur le quartier de St Simon puisque les travaux d'accompagnement n'ont pas franchement suivi.

Mais, il me sera difficile de supprimer purement et simplement ladite taxe au regard des travaux à faire sur votre quartier. il n'en demeure pas moins que le taux appliqué devra être ajusté et limité dans le temps.